

# Mieux communiquer sur son métier, ses pratiques et ses produits et concevoir ses supports de communication

Organisée en partenariat avec la FD CIVAM du Gard

## Objectifs de la formation

■ Comprendre les enjeux d'une communication ciblée. • Savoir mettre en valeur son activité et ses produits en prenant en compte les attentes sociétales. • Connaître les solutions techniques existantes pour créer un document de communication, l'éditer et l'imprimer.

## Enjeux

Afin de mieux répondre aux attentes des consommateurs et communiquer sur ses pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, la mise en place d'une stratégie de communication ciblée est indispensable.

## Contenu

Les grands principes de la démarche marketing. • Définition du ton d'une communication adaptée pour une stratégie cohérente et efficace. • L'attente du consommateur de produit du terroir. • Les différentes cibles (particuliers, professionnels). • Les outils de publicité directe : rôles et usages. • Les solutions techniques pour concevoir et imprimer un document : faire appel à un prestataire extérieur ? faire soi-même ? quelles compétences acquérir ? • Les relations presse : communiqué et dossier de presse, fichier. • L'importance des réseaux sociaux. • Mise en pratique : exercice de création d'outils de communication (en fonction des attentes des participants) à partir de la stratégie de communication définie : qu'est-ce qu'une maquette ?, définition des choix rédactionnels (texte, titres), qu'est-ce qu'une charte graphique ?

Temps d'accompagnement individualisé à l'issue de la formation (2 à 3 semaines plus tard), un temps d'accompagnement individualisé d'une demi-journée vous sera proposé. Il permettra de faire le point sur le transfert des acquis de la formation au regard de votre situation professionnelle. Il s'agit d'une "Prestation rattachable" prise en charge par VIVEA.

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 3 jour(s)

**Date limite d'inscription** 03/02/2020

### Tarifs

Non agricole 640€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Gratuit pour le public Vivea. Autres fonds de formation : nous contacter. Pour valider votre inscription, nous demandons un chèque de caution de 50€, encaissé uniquement en cas d'absence injustifiée

### Plus de renseignements

Céline Mendes

celine.mendes@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

**Taux de satisfaction :** %



**Modalités d'accès :**

## Dates, lieux et intervenants

**03 févr 2020** 30250 Sommières

09:00 - 17:00 (7hrs)

Cathy Guiraudet, Chargée de communication FD CIVAM 30

**10 févr 2020** 30250 Sommières

09:00 - 17:00 (7hrs)

Cathy Guiraudet, Chargée de communication FD CIVAM 30

**11 févr 2020** 30250 Sommières

09:00 - 17:00 (7hrs)

Cathy Guiraudet, Chargée de communication FD CIVAM 30

## Financier(s)



## Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

---

Code postal : \_\_\_\_\_

-----

Commune \_\_\_\_\_

---

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : \_\_

-----